



French - Number 41h Traveller's Series - March 2021

# Le vaccin contre l'encéphalite japonaise Japanese Encephalitis Vaccine

Les vaccins de voyage sont recommandés pour les personnes qui voyagent ou travaillent dans certains pays. Il est important de parler à votre fournisseur de soins de santé de vos projets de voyage ou de vous rendre dans une clinique santé-voyage au moins six à huit semaines avant votre départ.

La plupart des vaccins de voyage ne sont pas couverts par le régime provincial d'assurance maladie. Vous pouvez vérifier le coût du vaccin auprès de votre clinique santé-voyage locale.

Lors de votre visite à la clinique, apportez un registre de tous les vaccins que vous avez reçus par le passé. Il est important de conserver ce registre et de l'emporter avec vous en voyage.

# Qu'est-ce que le vaccin contre l'encéphalite japonaise?

Le vaccin contre l'encéphalite japonaise aide à vous protéger contre le virus qui cause cette maladie, une infection propagée par des moustiques infectés. Le vaccin est approuvé par Santé Canada.

#### Qui devrait recevoir ce vaccin?

Si vous devez voyager ou travailler au moins un mois en Extrême-Orient, en Asie du Sud ou dans la région du Pacifique occidental, il se peut que vous deviez vous faire vacciner.

Le risque d'infection dépend de la saison, de l'endroit où vous vous rendez, de la durée du séjour et du genre d'activités prévues. Il est généralement plus élevé dans les zones agricoles et autour des fermes. Le médecin ou l'infirmier de la clinique santé-voyage déterminera si vous devez recevoir le vaccin.

Le vaccin peut être administré aux adultes et aux enfants de 2 mois ou plus, en 2 doses à 28 jours d'intervalle. Il est administré en une série de deux doses, ou d'injections, à 7 jours ou 28 jours d'intervalle pour les adultes. Pour les enfants de moins de 18 ans, on administre 2 doses, ou injections, à 28 jours d'intervalle. Une dose supplémentaire de

vaccin, ou dose de rappel doit être administrée 12 à 24 mois plus tard si vous continuez à voyager ou à travailler dans des régions où le virus est prévalent. Une deuxième dose de rappel n'est pas nécessaire pour au moins 10 ans.

### Quelles sont les personnes les plus à risque?

Ce sont les nourrissons et les personnes âgées qui sont les plus à risque de contracter la forme grave de la maladie.

Il n'est pas recommandé de visiter les zones à risque élevé avec un nourrisson ou un enfant en bas âge. Si vous devez absolument vous y rendre, prenez des mesures de protection contre les piqûres de moustiques. Pour plus de renseignements sur les façons de se protéger contre elles, consultez HealthLinkBC File nº 41f Se protéger contre le paludisme.

Si votre enfant voyage pour une période prolongée, consultez votre fournisseur de soins de santé sur les risques de l'encéphalite japonaise. Discutez des avantages pour votre enfant de recevoir un vaccin contre l'encéphalite japonaise homologué au Canada avant votre départ. On parle d'une période prolongée si le voyage dure plus d'un mois dans une zone contaminée pendant la saison à haut risque, soit de juillet à octobre, ou plus de 6 mois pendant le reste de l'année.

#### Quels sont les avantages du vaccin?

Ce vaccin constitue la meilleure façon de se protéger contre le virus de l'encéphalite japonaise, une infection grave et parfois mortelle. Comme il n'assure pas une protection absolue, il est important d'éviter les piqûres de moustiques pendant le voyage.

# Quelles sont les réactions possibles à ce vaccin?

Les vaccins sont très sécuritaires. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper l'encéphalite japonaise.

Les réactions les plus courantes au vaccin comprennent de la douleur, un gonflement ou une rougeur au point d'injection. On peut également ressentir de la fièvre, des maux de tête, des démangeaisons et des douleurs musculaires ou se sentir indisposé. Dans de rares cas, les réactions peuvent comprendre une encéphalite légère, des étourdissements et des vomissements. Ces réactions peuvent se manifester peu de temps après la vaccination et perdurer plusieurs jours.

De l'acétaminophène (p. ex., du Tylenol®) ou de l'ibuprofène\* (p. ex., de l'Advil®) peuvent être administrés pour traiter la fièvre ou la douleur. Il ne faut pas administrer d'AAS (p. ex., de l'aspirine®) aux personnes de moins de 18 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

\*Ne donnez pas d'ibuprofène aux enfants de moins de 6 mois sans en parler d'abord avec votre fournisseur de soins de santé.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez la fiche <u>HealthLinkBC File nº 84</u> sur le syndrome de Reye.

Il est important d'attendre 15 minutes à la clinique après toute vaccination, car il existe un risque très rare – moins d'un cas sur un million – de subir une réaction allergique appelée anaphylaxie qui peut être fatale. Les symptômes peuvent se présenter sous la forme d'urticaire, de difficultés respiratoires ou d'enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si une telle réaction survient, votre fournisseur de soins de santé sera en mesure de la traiter. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transport en ambulance au service des urgences le plus près. Si ces symptômes apparaissent après votre départ de la clinique, appelez au 9-1-1 ou au numéro d'urgence de votre région.

Il est important de toujours signaler à votre fournisseur de soins de santé toute réaction grave ou inattendue.

#### Qu'est-ce que l'encéphalite japonaise?

L'encéphalite japonaise est une infection grave et parfois mortelle provoquée par un virus. Les symptômes apparaissent de 5 à 15 jours après l'infection.

Environ une personne atteinte sur 200 contractera l'encéphalite, qui est une inflammation du cerveau. Plus de la moitié d'entre elles en mourront ou auront des lésions cérébrales permanentes. Une infection au cours des six premiers mois de la grossesse peut entraîner une infection et une fausse-couche. À ses débuts, l'encéphalite japonaise ressemble à une grippe.

Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, de la fièvre, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, de la confusion et des changements dans le comportement. À l'heure actuelle, il n'existe aucun médicament pour traiter cette maladie.

Le virus de l'encéphalite japonaise est propagé par la piqûre de moustiques infectés présents en Asie du Sud et de l'Est ainsi que dans le Pacifique occidental. Il ne peut être transmis d'une personne à l'autre ni par les moustiques du Canada.

# Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles associés à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser. Pour de plus amples renseignements sur le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit, consultez HealthLinkBC File nº 119 La Infants Act (Loi sur la petite enfance), le consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit et l'immunisation.

### Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour la liste des cliniques santé-voyage en C.-B., consultez le site Web de l'Agence de la santé publique du Canada : <a href="www.canada.ca/fr/sante-publique/services/sante-voyageurs/fievre-jaune/centres-vaccination-canada-colombie-britannique.html">www.canada.ca/fr/sante-publique/services/sante-voyageurs/fievre-jaune/centres-vaccination-canada-colombie-britannique.html</a>.

Pour de plus amples renseignements sur les vaccins de voyage, consultez la fiche <u>HealthLinkBC nº 41c La</u> vaccination pour les voyageurs adultes.

Pour en savoir plus sur la prévention des morsures et piqûres d'insectes, consultez le site du gouvernement du Canada à ce propos : <a href="www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/prevention-piqures-insectes.html">www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/prevention-piqures-insectes.html</a>.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez <a href="www.HealthLinkBC.ca/healthfile">www.HealthLinkBC.ca/healthfile</a> ou votre service de santé publique local. Pour obtenir des renseignements ou des conseils non urgents sur la santé en C.-B., visitez <a href="www.HealthLinkBC.ca">www.HealthLinkBC.ca</a> ou composez le 8-1-1 (sans frais). Pour les personnes sourdes ou malentendantes, composez le 7-1-1. Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.